La Lettre du Maire

N° 7

AOÛT 2011





Madame, Monsieur,

Toujours au cœur de vos préoccupations et soucieux de communiquer avec vous, je viens vous informer des mesures qui ont été prises vis-à-vis des taux d'imposition pour l'année 2011 mais aussi vous faire part des avancées de certains de nos projets :

1°) Les taux d'imposition : «Pour une fiscalité basse»

Conformément à mes promesses, le Conseil Municipal a voté favorable-

ment à l'unanimité les taux d'imposition pour les quatre taxes directes locales pour 2011 qui sont restées identiques à ceux de l'année 2010.

Ils se présentent donc comme suit :

TAXES	TAUX 2010	TAUX 2011
TH «Taxe d'habitation»	8,00 %	8,00 %
THPB «Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties»	8,84 %	8,84 %
TFPNB «Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties»	15,56 %	15,56 %
Taux relais des TP-CFE	3,26 %	3,26 %

2°) L'aménagement du Boulevard E. LAMA

L'aménagement du Boulevard Edmard LAMA a été programmé en deux phases, comme suit:

1ère phase des travaux :

De mi-août 2010 à ce jour ont été réalisés :

- Les voiries et réseaux divers, la séparation des voies de circulation par un terre-plein central, le busage des canaux, la réalisation de trottoirs, l'aménagement des espaces verts.

> En raison des intempéries, des marchés infructueux qui ont dû être relancés et des retards dans l'approvisionnement des candélabres, nous n'avons pas pu terminer les travaux en mars 2011, comme prévu dans le calendrier initial.



2e phase:

Il est prévu la poursuite de l'aménagement du boulevard, de l'hôtel de ville au lycée Rémire-Montjoly 2 Edmard LAMA - Sergine PRÉVOT en 2012/2013, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional.





3°) L'installation d'équipement informatique dans les écoles à Rémire-Montjoly

Dans le but de soutenir et de valoriser les efforts éducatifs appliqués aux technologies de l'information des écoles primaires, la Municipalité de Rémire-Montjoly s'est inscrite avec l'Etat, dans la mise en place d'un programme d'informatisation de ses écoles.

Dans un premier temps, quatre écoles sont concernées : Jules Minidoque 1 et 2 – Jacques Lony – Eugène Honorien et le Groupe scolaire Parc Lindor.

4°) Les vacances scolaires : les activités au sein de la Commune

Dans le cadre du dispositif «Opération Vacances Sportives» des regroupements sportifs et culturels ont été mis en place du 04 juillet au 27 août 2011 sur les installations sportives communales, en faveur des jeunes et des adultes.

A ce titre, des subventions ont été allouées aux différentes associations qui ont participées à l'animation de ces actions.

5°) La fête des Voisins : le 27 août dernier

Cette année, ont été mis à l'honneur, les habitants de la résidence «Les Alizés». Ce fût un moment de partage et de convivialité entre voisins pour bien clôturer les vacances scolaires. Au programme : jeux en plein air, spectacle de danses, animation musicale, concours, ...

La fête des voisins, c'est apprendre à mieux se connaître entre voisins afin de tisser des liens d'amitié et de solidarité autour d'un verre en musique, voire d'un repas.

La Municipalité s'est engagée depuis deux ans dans cette démarche de proximité auprès de vous et chaque année, cette fête s'organise dans un quartier différent de la Commune de Rémire-Montjoly.

6°) La fête Communale

Je vous rappelle que la fête communale a lieu tous les deux ans et que cette année elle se déroulera du **08 au 11 septembre 2011**.

Des stands et des emplacements seront mis à la disposition des demandeurs pour la restauration, les jeux et activités divers, conformément à la réglementation. Toute demande doit être adressée le plus rapidement possible auprès de la cellule de Communication de la Mairie.

Le programme qui vous est préparé est innovant encore une fois, comme la soirée dédiée à «l'élection de l'Ambassadrice de la Ville de Rémire-Montjoly».

En vous remerciant encore de votre confiance, je vous prie d'agréer, cher(e)s administré(e)s, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Con dia lement Notice

Jean GANTY

Maire de la ville de Rémire-Montjoly